

Réf: Dossier 243819

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANSSAH CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera Faya
non loin de la pharmacie saint Martin, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSSAH CORPORATION »

Objet :

- Distribution
- Commerce général
- Import/Export
- Fourniture de denrées alimentaire
- BTP
- Immobilier

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- lemprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody riviera Faya
non loin de la pharmacie saint Martin, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M OUÉDRAOGO DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09437 du 24/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61602/GTCA/RC/2023 du 24/08/2023

